



Charte de protection des données personnelles et condition générales d'utilisation et de confidentialité

La SIP l'AEFCP-ODPCPsy et le SPH

La Société de l'Information Psychiatrique (SIP) est une société scientifique créée en 1979 par le Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH), sous le statut d'association à but non lucratif. Elle s'est d'abord appelée AFPP - Association Française des Psychiatres Publics – avant de devenir la SIP.

L'Association a pour objet de regrouper, de promouvoir et de diffuser les éléments de recherche et de réflexion dans les domaines cliniques, thérapeutiques, juridiques, médico-sociaux et institutionnels utilisés ou promus par les psychiatres de service public, dans le cadre de la prévention des soins et de l'enseignement. Elle a pour vocation d'assurer le développement professionnel continu, constitué de la formation continue et l'évaluation des pratiques professionnelle de ses membres.

Le support de diffusion de ces données scientifiques est "l'Information Psychiatrique", revue mensuelle publiée par les Psychiatres des Hôpitaux.

La SIP a son siège social au Centre Hospitalier d'Hénin Beaumont 585 avenue des Déportés BP09 62251 HENIN-BEAUMONT cedex. L'association est inscrite au Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE) des Hauts-de-France, sous l'identifiant SIREN 490 259 397 et sous l'identifiant SIRET 490 259 397 00027, sous la désignation LA SIP, dans la catégorie juridique 9220 Association déclarée, code Activité Principale Exercée (APE) 9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. Les statuts sont déposés auprès de Monsieur le sous-préfet de Lens sous le numéro W751056440, auprès du Bureau de la réglementation, de l'administration générale, Service des Associations, 25, rue du 11 novembre 62307 LENS.



L'Organisme de Développement Professionnel Continu Psy - Association pour la Formation et la Formation Continue des Psychiatres (ODPCPsy-AEFCP) a été créé par la SIP en 2006, initialement sous le nom d'ACFCP, agréée en 2006 par la Haute Autorité de Santé (HAS). En 2008, l'association AEFCP-ODPCPsy a été agréé par le Conseil National de la Formation Médicale Continue des médecins, biologistes, odontologistes et pharmaciens exerçant dans les établissements publics de santé et dans les établissements de santé privés participant au service public Hospitalier (CNFMCH).

L'AEFCP-ODPCPsy a enfin été agréée en 2014 par l'OGDPC, devenu par la suite l'ANDPC (Agence Nationale du Développement Professionnel Continu).

L'Association a pour objet d'organiser, promouvoir et mettre en œuvre le Développement Professionnel Continu (DPC) dans le domaine de psychiatrie et de la santé mentale, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, et des préconisations du Conseil National Professionnel de Psychiatrie (CNPP). Les formations s'adressent aux psychiatres, aux non psychiatres, et aux professions paramédicales.

L'AEFCP-ODPCPsy est totalement indépendante de l'industrie pharmaceutique : cette indépendance est inscrite dans les statuts de l'association. La totalité des actions de formations organisées par l'association AEFCP-ODPCPsy sont intégralement financées par les stagiaires en formation. Tous les intervenants et formateurs complètent au préalable la déclaration d'intérêt exigée par l'ANDPC et informent explicitement le public en préalable à leur intervention de l'existence ou non d'un lien d'intérêt avec leur intervention. L'association garantit pendant ses sessions de formation l'absence de toute personne mandatée par un organisme commercialisant ou participant à la commercialisation de produits de santé, de même que l'absence de toute publicité, annonce, ou information, quelle qu'en soit la nature ou le support, relative à une information de nature commerciale relative à un produit de santé commercialisé, de même enfin que l'absence de toute information, quelle qu'en soit la nature ou le support, relative à tout organisme, établissement ou association, à but lucratif.

L'AEFCP-ODPCPsy a son siège social au Centre Hospitalier d'Hénin Beaumont 585 avenue des Déportés BP09 62251 HENIN-BEAUMONT cedex. L'association est inscrite au Répertoire des Entreprise et des Etablissements (SIRENE) des Hauts-de-France, sous l'identifiant SIREN 501 182 182 et sous l'identifiant SIRET 501 182 182 00029, sous la désignation FORMATION CONTINUE PSYCHIATRES, sigle AEFCP, dans la catégorie juridique 9220 Association déclarée, code Activité Principale Exercée (APE) 8230Z Organisation de foires, salons professionnels et congrès. Les statuts sont déposés auprès de Monsieur le sous-préfet de Lens sous le numéro W 333000066, auprès du Bureau du service au public, 25, rue du 11 novembre 62307 LENS.



Le Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH) a été créé en juillet 1945.

Les buts inscrits dans les statuts du SPH sont de prendre en main les intérêts généraux et particuliers de ses membres et de poursuivre ainsi l'amélioration de leur situation morale et matérielle ; de créer et de maintenir entre ses membres des liens de bonne confraternité et de veiller à ce qu'ils observent les règles de l'honorabilité professionnelle ; de travailler à transformer et améliorer de façon continue les conditions d'exercice de la psychiatrie publique dans la perspective du développement du service public de santé mentale ; d'étudier tous les problèmes touchant à la santé mentale et de favoriser par tous les moyens en son pouvoir le perfectionnement des méthodes de prévention, de traitement et d'assistance des malades mentaux.

Le SPH a son siège social au Centre Hospitalier, 585 avenue des déportés, BP09 62251 HENIN-BEAUMONT cedex. Le SPH est inscrit au Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE) des Hauts-de-France, sous l'identifiant SIREN 419 972 161 et sous l'identifiant SIRET 419 972 161 00022, sous la désignation SYNDICAT NATIONAL PSYCHIATRES HOPITAUX, sigle SPH, dans la catégorie juridique 9220 Association déclarée, code Activité Principale Exercée (APE) 9420Z Activité des syndicats de salariés.

Notre support de diffusion mailing

Nous diffusons nos informations par mails depuis les serveurs du prestataire SENDINBLUE (<https://fr.sendinblue.com/about/> ou 0 899 25 30 61). Il s'agit d'une entreprise française reconnue par les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI).

Les FAI soumettent SENDINBLUE à un cahier des charges précis : si les campagnes d'e-mailing d'un client de SENDINBLUE connaissent un taux trop faible d'ouverture, les FAI risquent de bloquer à SENDINBLUE l'accès de ses serveurs à l'Internet. Cette contrainte oblige SENDINBLUE à sélectionner ces clients, à suivre leur activité en s'assurant de leur caractère non « polluant ».

Nous sommes donc tenus de respecter la politique imposée par SENDINBLUE. Ainsi, si l'une des campagnes de mailing connaît un taux d'ouverture inférieur à 10%, le prestataire suspend nos droits de diffusion, et nous devons le contacter pour expliquer ce faible taux. Notre base de mailing comprend plus de 12000 adresses. Le taux d'ouvriers de nos campagnes est supérieur à 40% et notre taux de cliqueurs (lorsqu'une campagne comprend des liens ou des pièces jointes) est supérieur à 25%.



Notre site web

Notre site www.sphweb.fr a été installé par la SARL APRESTA sise 18 drève du château 59184 Sainghin-en-Weppes (RCS : Lille B 537 518 540 Siret : 53751854000019 Capital : 4500€ Code NAF : 7021Z). Il s'agit d'une société spécialisée dans le webdesign et la communication.

La société APRESTA intervient parfois à notre demande sur notre messagerie SENDINBLUE ou sur notre site www.sphweb.fr pour des améliorations techniques. Dans ce cadre, toute personne de la société APRESTA qui intervient à notre demande pour un motif technique est soumise au secret professionnel pour tous les contenus auxquels elle pourrait avoir accès.

Notre site comprend plusieurs parties : SIP, SPH, ODPCPsy, INFOPSY et APPA.

La SIP-SPH gère exclusivement les onglets SIP, SPH et ODPCPsy du site.

L'onglet INFOPSY renvoie à la page relative à l'Information Psychiatrique tenue par l'éditeur de la revue John Libbey Eurotext. Cette page <http://www.ile.com/fr/revues/ipe/revue.phtml> est exclusivement gérée sous la responsabilité de JLE.

L'onglet APPA renvoie au site <http://www.appa-asso.org/> de l'APPA Association pour les Praticiens Hospitaliers et Assimilés : il s'agit d'une association loi de 1901 fondée en 1980 par le SPH, qui s'est considérablement développée depuis, et qui assure des milliers de praticiens hospitaliers et médecins des hôpitaux pour leur couverture santé et prévoyance. Le site de l'APPA est exclusivement géré sous la responsabilité de l'APPA.

Notre répertoire d'adresses mail

Notre répertoire d'adresses mails est constitué des adresses mails de personnes physiques ou d'organismes. Le point commun de ces personnes comme de ces organismes est leur intérêt pour la psychiatrie et la santé mentale.

Les adresses mail des organismes ou des services de formation sont obtenues directement auprès des organismes. Ce sont aussi eux qui nous contactent directement pour figurer sur nos listings.

La majorité de nos adresses mails sont des adresses personnelles ou professionnelles de praticien hospitalier ou de psychiatre exerçant en psychiatrie.



Les adresses professionnelles sont le fruit d'une information publique : les affectations des praticiens hospitaliers en psychiatrie sont publiées annuellement par le Centre National de Gestion. Contrairement aux fonctionnaires de justice, dont l'adresse est la même pour tous (prenom.nom@justice.fr), les noms de domaines et la structure des adresses mails changent selon les établissements : ces informations sont accessibles pour chaque établissement sur le site de la Fédération Hospitalière de France. Une partie de notre répertoire d'adresses professionnelles est donc le fruit de cette reconstruction patiente à partir d'informations publiques. Ce travail est effectué annuellement.

Par ailleurs, au fil des années, des professionnels de la santé mentale, dont une majorité de psychiatre, nous fournissent volontairement leurs coordonnées mail et/ou postale, lors des actions de formation organisées ou coordonnées par la SIP, et en particulier à l'occasion des Journées annuelles de la SIP. Enfin, les collègues adhérents du SPH nous fournissent également ces informations.

Enfin, ce répertoire d'adresse est complété par des personnes physiques, psychiatres ou non, qui souhaitent nous communiquer leurs coordonnées pour recevoir les informations que nous diffusons.

Notre politique de confidentialité est absolue

Nous ne partageons nos listes de contact mails avec aucune personne morale ou physique. Cette politique très stricte s'applique également à l'égard de nos partenaires (APPA et John Libbey Eirotext).

Nous ne transmettons aucune donnée à quiconque relative à vos connexions sur notre site Web.

Nous ne sous-traitons aucune de nos données de mailing ou d'activité du site SIP/SPH.

Nous n'effectuons aucun traitement statistique nominatif relatif à l'ouverture ou à la lecture des messages.

Ni notre site ni nos newsletters n'utilisent de cookies à vocation commerciale.

Aucune donnée nominative, ni individuelle ni groupée, n'étant transmise à quiconque, en conséquence aucune donnée n'est transmise à l'extérieur de l'union européenne.



Nos newsletters, notre outil de mailing et le fonctionnement de notre site SIP/SPH sont totalement indépendants de toute personne, physique ou morale, mandatée par un organisme commercialisant ou participant à la commercialisation de produits de santé, comme de tout organisme de droit privé ou de droit public, quelle que soit son but ou sa mission, remplissant ou non une mission de service public.

La consultation de nos données de mailing comme de connexions à notre site SIP-SPH à une personne extérieure à la SIP ou au SPH ne serait envisageable que dans le cadre des obligations imposées par la justice, par un organisme officiellement et strictement mandaté pour la vérification de la conformité de nos outils de communications aux obligations de la RGPD.

Vous êtes libres de nous quitter à tout moment

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en cliquant sur le lien de désinscription fourni dans chacune de nos communications ou en nous contactant selon les modalités décrites ci-dessous.

Lorsque cela est prévu par la législation applicable, vous avez le droit d'obtenir une copie des données personnelles vous concernant que nous détenons. Avant de répondre à votre demande, nous procéderons à une vérification de votre identité et nous vous demanderons donc de nous fournir davantage d'informations pour répondre à votre demande. Cette collecte d'informations sera utilisée uniquement pour répondre à votre demande.

Nous nous efforcerons de donner suite à votre demande dans un délai raisonnable et, en tout état de cause, dans les délais fixés par la loi.

Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez-nous en utilisant l'email suivant :

mailing@sphweb.fr